

**PROVINCE DE QUÉBEC**36<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 11 DÉCEMBRE 2001

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 11 décembre 2001*

Aujourd'hui, à quatorze heures onze minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 27 Loi sur le Protecteur des usagers en matière de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives
- n<sup>o</sup> 30 Loi modifiant la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale et d'autres dispositions législatives
- n<sup>o</sup> 59 Loi reportant la date de la prochaine élection scolaire générale et modifiant la Loi sur les élections scolaires

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.